

Assemblée Générale de l'UNML Un comité d'Accueil CGT pour dire NON À la discrimination syndicale

La CGT Missions Locales et la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux dont elle dépend étaient mobilisées et présentes ce matin à l'ouverture de l'Assemblée Générale du Syndicat employeur UNML.

Dans un contexte inédit de répression syndicale contre les salariés syndiqués à la CGT au sein de certaines Missions Locales, la CGT est une nouvelle fois venue dénoncer les situations de discrimination qui se multiplient.

La CGT a constaté la présence à cette AG de représentants des missions locales condamnées pour discrimination syndicale (Mission Locale du Grand Plateau Picard), ou exécution déloyale du contrat de travail (Mission Locale Hénin Carvin) ou qui sanctionnent nos camarades durant le processus électoral CSE (ML de Reims).

L'UNML encourage la CGT à faire son boulot (c'est-à-dire à saisir les Tribunaux !). La liste des employeurs, adhérents à l'UNML, qui portent atteinte aux libertés syndicales, d'opinion et d'expression s'allonge...et le syndicat employeur reste et restera immobile. Les patrons qui ne respectent pas le Code du Travail et notre Convention Collective ne seront donc pas « inquiétés » par l'UNML.

Le renforcement des droits conventionnels relatifs à la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté syndicale doit être traduit dans la Convention Collective.

Nos camarades ne doivent plus être sanctionnés et licenciés parce qu'ils sont syndiqués à la CGT !

Cette répression syndicale est insupportable. La CGT luttera aux côtés de ses camarades injustement attaqués par des directions se croyant au-dessus des lois.

**NON À L'ACHARNEMENT CONTRE NOS CAMARADES
SE SYNDIQUER EST UN DROIT**

**LE CODE DU TRAVAIL ET LA CONVENTION COLLECTIVE
DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS**